

Affaire Vincent Geisser
Communiqué de presse du SNCS-FSU du 30 juin 2009

La direction du CNRS a convoqué, le 29 juin 2009, un chargé de recherche, Vincent Geisser, devant la commission de discipline, sous prétexte qu'il n'aurait pas respecté le devoir de réserve.

La commission a conclu ses travaux à 1 heure, ce matin. Après avoir rejeté toutes les autres sanctions, elle a voté, pour Vincent Geisser, «un avertissement (sans inscription au dossier)» par 5 voix pour (nommés), 5 voix contre (représentants syndicaux).

La volonté de la direction générale était de sanctionner ce chercheur par l'utilisation de tous les moyens à sa disposition. Elle a même tenté d'imposer une représentation non paritaire (8 représentants de l'administration contre 5 représentants des salariés).

Ce verdict doit être considéré comme un succès.

Un compte-rendu plus complet est en cours de rédaction.

Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS)
1 place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex
Tél. 01 45 07 58 70, Fax. 01 45 07 58 51
courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr
la toile : <http://www.sncs.fr>